

RETRAITE PAR POINTS =

BAISSE DES PENSIONS DE 30 % MINIMUM

Après s'être attaqué au Code du travail, aux aides au logement, à l'indemnisation des chômeurs, le gouvernement Macron engage une réforme explosive de nos retraites, sonnant la fin de notre système solidaire existant depuis 1945.

OBJECTIF DE LA RÉFORME : LIMITER À 14 % du PIB (comme actuellement) la part des retraites, alors que le nombre des retraités va augmenter de 50 % d'ici à 2050. Ceci, pour orienter les salariés (du moins ceux qui le peuvent) vers une **capitalisation/épargne retraite** soumise à l'inflation et aux krachs boursiers.

TOUS TOUCHÉS : Compte tenu du plafonnement du financement des retraites à 14 % du PIB, le système ne peut pas garantir un taux de remplacement de la pension, aux retraités actuels.

RETRAITE PAR POINTS = BAISSE DES PENSIONS DE 30 %

Avec ce système, la **totalité** de la carrière compte, avec ses aléas (précarité, temps partiel subi, salaires faibles, etc.). Pour calculer la retraite du privé, on prenait les 25 meilleures années (10 meilleures avant 1993), demain on prendra aussi **les 18 plus mauvaises** !

NOUVEAU REcul DE L'ÂGE DE LA RETRAITE À 64 ANS

Et on nous annonce déjà que cet âge, baptisé « âge pivot », sera susceptible de reculer encore, et sera la variable de compensation pour ajuster financièrement le futur régime.

BAISSE D'UNE BONNE PARTIE DES PENSIONS DE RÉVERSION

Ceci, alors que les femmes, qui en sont majoritairement bénéficiaires, touchent déjà de petites retraites.

FIN DES RÉGIMES SPÉCIAUX ET DES DÉPARTS ANTICIPÉS POUR PÉNIBILITÉ (régimes des travailleurs postés 3x8, etc.)

La réforme Delevoye, c'est la retraite pour les morts, comme les assurances sociales de 1930 !

L'argent existe très largement pour nos retraites, il suffit de nous réapproprier les dizaines de milliards qui sont détournés chaque année en dividendes, exonérations et autres cadeaux fiscaux par les riches.

Cette réforme constitue un recul social sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Près de 47 milliards d'euros, c'est la somme distribuée par les entreprises en dividendes, en France, au deuxième trimestre 2019. Ils sont en augmentation de près de 10 % par rapport à 2018. Et cet argent qui est NOTRE ARGENT, le fruit de NOTRE TRAVAIL, Il faut que nous allions le chercher !

LE 24 SEPTEMBRE, TOUS EN GRÈVE POUR UN RÉEL
CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ AU PROFIT DE TOUS
CEUX QUI N'ONT QUE LEUR FORCE DE TRAVAIL
POUR VIVRE !

Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Avant / après la réforme Macron

SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite en 2025

Début de carrière :

22 ans

Carrière :

continue

Retraite :

64 ans

SYSTÈME MACRON

Départ en retraite en 2054*



SALARIE
NON CADRE DU PRIVÉ
Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%



Son fils,
Mathias
né en 1990



FONCTIONNAIRE
DE CATÉGORIE B
(secrétaire d'administration)
Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%



Sa fille,
Maryam
née en 1990



EMPLOYÉ AU SMIC
Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%



Son fils,
Julien
né en 1990

AMBROISE CROISAT

nous avait prévenu :
« le patronat ne désarme jamais ! »



Ambroise Croizat (1901-1951)
Illustre ministre du travail et de la sécurité sociale
"Ministre des travailleurs" et responsable de la CGT

C'est à ce poste qu'il dirige la mise en place du système de protection sociale : assurance maladie, système de retraites, allocations familiales, et amélioration du droit du travail français, avec les comités d'entreprise, la médecine du travail, la réglementation des heures supplémentaires, etc...

La CGT a contribué au développement des luttes qui ont permis de gagner des "conquis" sociaux importants : la journée de 8 heures, la réduction progressive du temps de travail, les congés payés, la retraite, la Sécurité sociale, de nombreuses garanties collectives, la création de l'ancêtre de l'AFPA, etc.

Cette réforme est criminelle, il faut la combattre sans ménagement afin d'obtenir son abandon pur et simple...

* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPHIE.

"La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie."

Voilà ce que disait Ambroise Croizat

**TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS
LE 24 SEPTEMBRE TOUS EN GRÈVE ET EN
MANIFESTATION !**